

## Elaboration d'une cérémonie commémorative par et pour les élèves

*Le 11 novembre 2018 marque le centenaire de la signature de l'armistice qui met fin aux combats sur le front de l'ouest. Quelques mois plus tard, le traité de paix de Versailles du 18 juin 1919 scelle la fin de la Grande Guerre des Français. Avec plus d'un million trois cent cinquante mille morts, la France sort meurtrie d'une guerre moderne et mondialisée.*

*Cent ans après, il convient de proposer aux jeunes générations un « travail de mémoire » les impliquant comme acteurs du rituel commémoratif. Il s'agit à l'occasion des cérémonies du 11 novembre 2018 d'imprimer un geste commémoratif original en faisant des élèves les organisateurs de l'hommage rendu aux soldats et civils de la Grande Guerre.*

### 1) L'inscription de la démarche dans l'enseignement scolaire

*Objectif* : Organiser autour des commémorations officielles du 11 novembre 2018 une cérémonie patriotique prise en charge par les élèves.

*Niveaux concernés* : tous

*Inscription dans les programmes scolaires* :

- Histoire :

La Grande Guerre est enseignée en cours d'histoire en cycle 3 (classe de CM2), en collège (classe de 3<sup>e</sup>) et en lycée (classe de Première). L'organisation d'une cérémonie commémorative par les élèves s'inscrit dans d'autres dispositifs disciplinaires ou transverses.

- Parcours citoyen de l'élève<sup>1</sup> :

L'ensemble de la communauté éducative a la responsabilité de construire et de faire vivre le parcours citoyen, en assurant la convergence, la continuité et la progressivité des enseignements, des dispositifs et des projets. Ce parcours s'appuie sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'école ou de l'établissement. Il se bâtit enfin en lien étroit avec l'ensemble des partenaires de l'École.

Le parcours citoyen dans le cadre des enseignements

Le parcours citoyen engage tous les enseignements dispensés, notamment l'histoire-géographie, le français, l'éducation physique et sportive, les enseignements artistiques, l'enseignement de la défense, l'éducation aux médias et à l'information.

- Éducation morale et civique :

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

L'engagement : agir individuellement et collectivement

S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).

---

<sup>1</sup> Circulaire du 26 juin 2016 - <http://eduscol.education.fr/cid107463/le-parcours-citoyen-eleve.html>

Il est à rappeler que la mobilisation de l'école pour la République mise en œuvre à la suite des attentats de janvier et de novembre 2015 réaffirme l'implication des élèves dans les cérémonies patriotiques.

L'élaboration d'une cérémonie commémorative est l'occasion d'impliquer une équipe enseignante pluridisciplinaire. En effet, elle peut être un projet d'école, un projet porté également par plusieurs disciplines au collège comme au lycée. L'éducation morale et civique n'incombe pas exclusivement aux professeurs d'histoire-géographie. De plus, cette démarche d'élaboration d'une séquence mémorielle invite à des recherches historiques et des lectures, des productions littéraires et artistiques présentées à l'occasion de la cérémonie, l'élaboration de chants, etc.

## 2) Proposition d'une démarche pédagogique impliquant les élèves

*Projet d'établissement ou de classe* : l'enseignant ou l'équipe enseignante explique dans un premier temps le projet et ses objectifs. Il ou elle décrit en détail les différentes étapes pressenties et le rôle central joué par les élèves comme « héritiers ».

*Mise en œuvre* : plusieurs étapes peuvent être envisagées afin de mener à bien ce projet sur plusieurs semaines :

### **En amont,**

- Première étape : une première séquence en classe entière pourrait porter sur l'importance du souvenir et de se souvenir ensemble (sens premier du terme « commémorer »).

Questionnaire possible en classe de CM2 : A partir de l'observation d'un monument aux morts communal, observer avec les élèves les dates, les listes de « morts pour la France », les symboles. Faire émerger la notion de « Grande Guerre » qui impliqua toute la société et fut très meurtrière.

Pour quelle raison le monument est en pierre et bien visible des habitants ? Une volonté de se souvenir « ensemble », notion de rite attachée au jour férié (depuis 1922) du 11 novembre. Placer ici la notion de « mémoire », le souvenir entretenu (à différencier de l'histoire).

Il n'existe plus de témoins de la Grande Guerre, pourquoi se souvenir alors ? Pour rendre hommage, pour se rassembler autour d'un lieu d'une mémoire commune, pour évoquer les « malheurs » de la guerre et militer pour une culture de la paix. Introduire ici le couple complémentaire mémoire/histoire (mener une enquête pour comprendre).

La présentation d'une image de la tombe du Soldat Inconnu au Royaume-Uni (abbaye de Westminster) ou aux Etats-Unis d'Amérique (cimetière d'Arlington), montre que ce souvenir est partagé par d'autres nations et entretenu.

Que pouvons-nous faire cent ans après puisqu'il s'agit de ne pas oublier tout en comprenant ? Une cérémonie à notre échelle, à notre image, présentant nos recherches.

- Choix du lieu : il convient de trouver le lieu idoine avec les élèves. Le monument aux morts communal paraît être le plus abordable, présent dans la quasi-totalité des communes de France. D'autres mémoriaux peuvent être également choisis : nécropoles et carrés militaires que l'on trouve dans de nombreuses villes de l'arrière, monuments funéraires ou commémoratifs (souvent sur l'ancien champ de bataille), monument dans les collèges ou lycées qui en possèdent.

Une enquête avec les élèves sur l'espace proche peut être un premier temps pédagogique : recherche numérique puis étude d'un plan de la ville, du canton ou des départements indiquant les lieux de mémoire

- Choix de la date : elle est l'occasion de revenir sur les grandes dates qui jalonnent le conflit et de s'arrêter sur la symbolique du 11 novembre : arrêt des combats, joie différenciée au front et à l'arrière, lutte des anciens combattants pour en faire un jour férié, action des étudiants à Paris lors du 11 novembre 1940, loi du 29 février 2012 transformant le 11 novembre en jour d'hommage et de souvenir de tous les « morts pour la France ».

La création d'une frise chronologique des événements par les élèves à partir d'images ou de courtes lectures de textes peut être envisagée dans cette perspective.

- Rencontre avec les autorités : il convient ensuite de prendre rendez-vous avec l'autorité compétente, le maire de la commune, gestionnaire du monument aux morts si ce dernier a été choisi ; le principal ou le proviseur s'il s'agit du monument aux morts de l'établissement.

Par groupes, les élèves rédigent un projet de lettre (ou courriel). Mis en commun, le meilleur texte est retenu par la classe et envoyé.

Les élèves peuvent alors présenter leur projet en expliquant le sens de leur action.

Préparée en amont par le professeur, cette rencontre pourra avoir deux objectifs :

. la présentation par l'autorité de l'histoire du monument et de quelques pièces d'archives relatives à sa construction ou à son entretien ;

. l'explication par l'autorité de l'organisation d'une cérémonie commémorative. Il sera question ici du rituel commémoratif (la place des drapeaux, du dépôt de gerbe, du discours) et du protocole (invitation et placements, rôle des autorités militaires).

Les élèves préparent quelques questions. Une synthèse est réalisée en classe.

- La visite aux archives : une visite aux archives municipales ou départementales peut également être bénéfique aux élèves, afin de prendre connaissance de documents originaux avec lesquels on écrit l'histoire et de réfléchir à la notion de conservation (pourquoi garder ces documents ?).

- Les invitations : une fois la date, le lieu et l'autorisation des autorités acquises, il s'agit de circonscrire l'étendue des personnes à inviter. L'intérêt en effet est de rendre la cérémonie publique, afin : 1) d'associer la population à l'hommage rendu dans le cadre de la construction d'une mémoire et d'une histoire partagée ; 2) de présenter les travaux des élèves réalisés pour cette occasion.

	Scolaires	Invités adultes
De l'établissement scolaire	Elèves des autres classes du niveau Elèves des autres niveaux	Equipe éducative Personnels administratifs Parents d'élèves
Hors de l'établissement	Elèves d'autres établissements scolaires	Autorités locales Autorités militaires Services de l'Etat Associations patriotiques

- La mise au point du déroulé : le choix du déroulé est une étape importante qu'il faut préparer minutieusement avec les élèves bien en amont de la manifestation. Le déroulé donne le sens de la cérémonie.

On peut retenir quelques figures imposées<sup>2</sup> :

- Mise en place du détachement d'honneur.
- Mise en place des porte-drapeaux de part et d'autre du monument.
- Mise en place des spectateurs, des amicales et des personnalités locales.
- Arrivée et honneurs(c) aux autorités civiles et militaires.
- Montée des couleurs.
- Exécution de chants, de marches, d'hymnes, lecture de textes divers en rapport avec la commémoration.
- Lecture des messages officiels en terminant par l'autorité qui préside.
- Appel des morts
- Dépôt de gerbes.
- Sonnerie « aux Morts », minute de silence, refrain de la Marseillaise(e).
- Honneurs et départ des autorités civiles et militaires.
- A l'issue de la cérémonie, les autorités vont saluer et remercier les porte-drapeaux et le chef de la formation musicale.

*Le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts suivie de la minute de silence et du refrain de l'hymne national constituent le point d'orgue de toute cérémonie. Plus rien ne doit être exécuté après.*

Plusieurs actions réalisées par les élèves peuvent venir heureusement nourrir ce déroulé conventionnel : 1) des lectures de textes (témoignages de soldats, de civils, d'enfants) ; 2) des chants ou de la musique ; 3) une mise en scène théâtrale avec des saynètes ; 4) un code vestimentaire précis (costumes, tee-shirt uniformisés, etc.).

Par groupes, les élèves proposent un déroulé prévisionnel en incluant figures imposées et séquences de leur choix pour une cérémonie d'une heure.

La discussion introductive a permis de montrer qu'il est possible de proposer des lectures, du chant, des saynètes. L'enseignant peut mettre à disposition un corpus d'images et de textes.

Prévoir dans un second temps une mise en commun pour un choix collectif.

Le déroulé retenu, intégrant les horaires précis, est ensuite communiqué aux autorités pour validation et mise en œuvre technique (sonorisation, pavoisement).

- Pourquoi un communiqué de presse ? Il permet d'indiquer aux médias d'information et donc à la population, l'intérêt de l'événement. Cette étape est l'occasion d'une séquence dédiée à l'éducation aux médias, enseignement inscrit dans les programmes scolaires. L'enseignant demande à la classe de définir un média d'information, à quoi il sert, quelle pourrait être la liste des médias retenus, etc.

A partir d'un ou plusieurs exemples, les élèves construisent un communiqué de presse d'une page indiquant la présentation de la cérémonie, le contexte de son organisation, date et horaires, etc.

Des groupes peuvent prendre en charge une partie du communiqué de presse pour un assemblage commun.

---

<sup>2</sup> [http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/les\\_différentes\\_phases\\_d\\_une\\_ceremonie.pdf](http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/les_différentes_phases_d_une_ceremonie.pdf)

L'enseignant imagine déjà à cette étape avec les élèves quel pourrait être l'angle du compte-rendu médiatisé.

#### **Pendant la cérémonie :**

Il s'agit pour les élèves de prendre en charge : 1) l'accueil le public ; 2) la mise en œuvre du déroulé retenu.

Le placement protocolaire est en particulier important à suivre : place des autorités, des invités, du grand public, des élèves.

*A noter : la possibilité de proposer une collecte du Bleuet de France à l'occasion de la cérémonie en se rapprochant des services départementaux de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).*

Un groupe d'élèves peut se charger d'interviewer quelques participants sélectionnés dans les différentes catégories présentes. Un autre peut prendre en charge les prises de vue ou la captation vidéo de la cérémonie.

#### **A l'issue de la cérémonie :**

Il est possible de prévoir la visite d'une exposition de travaux réalisés par les élèves, et guidée par eux.

De retour en classe, l'enseignant peut travailler à la rédaction de lettres de remerciements aux personnes, identifiées, ayant participé au succès de la cérémonie. Ces remerciements participent de l'éducation civique des élèves.

Un compte rendu sous la forme d'un article de presse : les élèves peuvent être invités à rédiger un article de presse, en version papier ou numérique. L'enseignant propose une discussion sur le contenu de l'article : compte-rendu froid, impression, accroche historique, extraits d'interview.

L'article, accompagné d'illustrations, pourra être soumis à la presse locale et/ou sur le site de l'établissement.

**Ce vademecum, associé aux cérémonies du 11 novembre, peut très bien être utilisé dans le cadre d'autres temps forts commémoratifs du calendrier scolaire.**